

Courrier Fédéral

Bulletin d'information du Secrétariat de la fnic-cgt

N°579

du 2 novembre 2018

- ◆ ACTUALITÉ SOCIALE P. 3
 - Fête de l'Humanité
- ◆ SOCIÉTÉ P. 4
 - Des organisations juives mondiales approuvent le mouvement Boycott, Désinvestissement, Sanctions
- ◆ HISTOIRE SOCIALE P. 6
 - L'actualité du programme du CNR
 - Composition du CNR
 - Contexte historique
 - Les jours heureux
 - Le programme in extenso du CNR
 - Conclusion FNIC CGT
- ◆ ASSURANCE CHÔMAGE P. 25
 - Négociation assurance chômage

Imprimé par nos soins :
FNIC-CGT-263, rue de Paris
93514 Montreuil Cedex

◆ Tél. 01.55.82.68.88

◆ Fax. 01.55.82.69.15

<http://www.fnic-cgt.fr>

e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de Publication :
Emmanuel LEPINE

ISSN : 0240 9259

N°CPPAP : 0520 S 06415

Mensuel : 2,74 €



mmIEUX SOUTENIR VOS COLLABORATEURS

GRÂCE À NOTRE ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

En cas d'accidents
de la vie, notre équipe
dédiée à l'*accompagnement social*
apporte à vos collaborateurs
et à leur famille soutien
et conseils pour trouver
des solutions adaptées.

malakoffmederic.com

► N°Cristal 09 69 39 12 13

APPEL NON SURTAXE



malakoff médéric

SANTÉ • PRÉVOYANCE • RETRAITE

ON VOUS mm

◆ Fête de l'Humanité

La Fête de l'Humanité, organisée par le journal l'Humanité, est certes un moment de convivialité, mais aussi et surtout un moment où nous avons pu échanger, débattre, sur les sujets de société qui nous concernent tous, aussi bien dans notre vie militante, que dans notre vie privée.

Comme prévu, la Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT et l'Union Départementale des Bouches du Rhône ont tenu un stand à la Fête de l'Humanité, durant le week-end du 14 au 16 septembre 2018, autour de deux questions :

- Quelle convergence revendicative pour un changement de société ?
- Un syndicalisme internationaliste ou européen ?

Les luttes sont nombreuses dans les entreprises, souvent gagnantes, sur les salaires mais aussi sur les conditions de travail, sur l'emploi. Les travailleurs s'opposent avec énergie à une mise en cause de leurs intérêts dans chaque entreprise, dans un contexte où le gouvernement opère, pour le compte des employeurs, un bouleversement global des conditions de travail et de vie : baisse des cotisations sociales donc des salaires, démantèlement des services et de la santé publics, privatisation d'entreprises qui appartiennent à la Nation telle la SNCF, désindustrialisation dans les territoires, destruction des garanties et protections collectives (ordonnances travail, flicage des chômeurs, diminution des pensions de retraite, etc.).

Pour stopper cette déferlante, il faut de la combativité dans les entreprises : elle est présente. Mais il faut surtout des perspectives politiques réelles de stopper à court terme ce choc social et économique pour transformer la France, qui est pour l'instant un paradis pour les riches et en enfer pour les autres.

Depuis toujours, la CGT porte un projet revendicatif de progrès, où tous les travailleurs, les retraités, les étudiants se retrouvent : augmentation générale des salaires, baisse du temps de travail à 32 heures, égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, reconquête de l'industrie, développement des services publics, protection sociale financée par la cotisation sociale et assurée par la Sécurité sociale.

La CGT, organisation de transformation sociale, a une responsabilité de défendre l'intérêt des travailleurs, y compris si cela signifie avoir une stratégie complémentaire avec le champ politique de progrès, comme cela a été le cas plusieurs fois dans notre histoire et notamment en 1936.

C'est dans ce cadre, que la FNIC-CGT et l'UD 13 ont organisé un débat sur : « quelle convergence entre l'action syndicale, et l'action politique pour imposer notre projet de société ».

Débat qui s'est tenu en présence des secrétaires généraux de la FNIC et de l'UD bien entendu, et aussi avec la participation de partis politiques, le NPA, le PCF et la France Insoumise.

Chacun a pu s'exprimer sur sa volonté de changer de politique économique et sociale, et sur les convergences nécessaires entre les organisations politiques de progrès et la CGT.

Le dimanche en fin de matinée, nous avons eu un grand moment de solidarité internationale pour la paix dans le monde, en présence de la Fédération Syndicale Mondiale. Même si Ahed TAMIMI, n'a pas eu la possibilité de venir sur le stand de la FNIC et de l'UD 13, nous avons pu échanger avec elle sur la situation catastrophique dans laquelle vivent les Palestiniens, due au blocus israélien depuis plus de 10 ans. **La jeune femme de 17 ans est devenue l'icône de la résistance palestinienne à l'occupation israélienne après avoir passé huit mois en prison pour avoir giflé deux soldats occupants.**



Les questions abordées, au vu de la situation politique, et de la volonté du gouvernement de remettre en cause tous les conquies, gagnés par la lutte et dans le sang de 1936, du CNR, ainsi que la montée du fascisme dans le monde, montrent qu'il est urgent que l'ensemble des organisations syndicales et politiques de progrès se mettent en ordre de bataille.

◆ Des organisations juives mondiales approuvent le mouvement Boycott, Désinvestissement, Sanctions

Par cette lettre, nous joignant à de multiples organismes internationaux de lutte pour la justice sociale, nous dénonçons la prise pour cible systématique des organisations qui défendent les droits des Palestiniens et particulièrement le mouvement non violent de Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS). Sous couvert d'accusations cyniques et erronées d'antisémitisme, ces attaques confondent dangereusement le racisme anti-Juif avec l'opposition à la politique d'Israël et à son système d'occupation et d'apartheid.

Quant à Israël, cela lui offre une défense opportune, qui lui évite de se plier au droit ou aux normes internationales régissant les droits humains.



Nous exhortons instamment nos gouvernements, nos mairies, nos universités et autres institutions à rejeter la définition de l'antisémitisme donnée par l'Alliance Internationale pour la Mémoire de l'Holocauste.

En revanche, nous les appelons à prendre des mesures efficaces afin de combattre la haine et la violence des mouvements suprémacistes et nationalistes, et à mettre un terme à toute complicité avec les violations des droits humains perpétrées par Israël. Israël ne nous représente pas et n'est pas apte à parler en notre nom alors qu'il se rend coupable de crimes contre les Palestiniens et leur nie les droits créés par les Nations Unies.

Le mouvement BDS, porté par la société civile palestinienne pour la défense de ses droits, nommé pour le Prix Nobel de la Paix, a prouvé son engagement continu dans la lutte contre l'antisémitisme et contre toute forme de racisme et d'intolérance, en vertu de son attachement à la Déclaration Universelle des Droits Humains.



Nous assistons à l'essor alarmant de régimes autoritaires et xénophobes, au premier rang desquels se trouve le gouvernement dirigé par Donald Trump. Ces régimes, tout en s'alliant avec le gouvernement d'extrême-droite d'Israël, font cause commune avec des mouvements racistes et suprémacistes blancs dans leurs propres pays.

Or notre histoire nous a trop bien enseigné les dangers que représente la montée de partis et de gouvernements fascistes et ouvertement racistes. L'essor des discours et des attaques antisémites est un élément de cette tendance générale. Dans une telle période, il est donc plus que jamais essentiel de distinguer clairement les agressions ou les préjugés à l'égard des Juifs, des critiques légitimes de la politique d'Israël et de l'injustice de son système...

La définition de l'antisémitisme donnée par l'Alliance Internationale pour la Mémoire de l'Holocauste (International Holocaust Remembrance Alliance), et largement adoptée ou prise en compte par les gouvernements occidentaux, est formulée de telle façon qu'il est facile pour ces derniers d'assimiler intentionnellement les critiques légitimes à l'égard d'Israël à de l'antisémitisme, afin de pouvoir mieux les réprimer.

Cet amalgame affaiblit non seulement la lutte des Palestiniens pour la justice, la liberté et l'égalité, mais également la lutte contre l'antisémitisme même.

PARMI LES ORGANISATIONS SIGNATAIRES SUIVANTES, CERTAINES SOUTIENNENT PLEINEMENT LE MOUVEMENT BDS, D'AUTRES EN PARTIE, D'AUTRES ENFIN N'ONT PAS ADOPTÉ DE POSITION OFFICIELLE SUR BDS. MAIS NOUS AFFIRMONS TOUS QUE L'APPEL DU MOUVEMENT BDS REPRÉSENTE UN ENSEMBLE D'OUTILS ET DE STRATÉGIES, QUI NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME DE L'ANTISÉMITISME.

SIGNÉ PAR :

- Academia4equality (Israel),
- Boycott from Within (Israeli citizens for BDS),
- Coalition of Women for Peace (Israel),
- Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (Strasbourg, France),
- Dayenu : New Zealand Jews Against Occupation (New Zealand),
- Een Ander Joods Geluid (A Different Jewish Voice) (The Netherlands),
- Een Andere Joodse Stem - Another Jewish Voice (Flanders, Belgium),
- European Jews for a Just Peace,
- Free Speech on Israel,
- Gate48 - critical Israelis in the Netherlands,
- Independent Jewish Voices (Canada),
- Independent Jewish Voices (UK),
- International Jewish Anti-Zionist Network,
- Jewish Anti-Fascist Action Berlin (Germany),
- Jewish Voice For Labour (UK),
- Jewish Voice for Peace (USA),
- Jewish Voice for Peace members in London (UK),
- Jews Against Fascism (Melbourne, Australia),
- Jews for Justice for Palestinians (UK)
- Jews for Palestinian Right of Return
- Jews of Color & Sephardi and Mizrahi Jews in Solidarity w/ Palestine (USA)
- Jews Say No ! (USA)
- JIPF - Judar för Israelisk Palestinsk Fred (Sweden)
- Jüdische Stimme für gerechten Frieden im Nahost e.V. (Germany)

- Justice for Palestinians Los Otros Judíos (Argentina),
- Manchester Jewish Action for Palestine (UK),
- Quebrando Muros - Judeus Brasileiros Pela Descolonização da Palestina (Brazil),
- SEDQ Network- A Global Jewish Network for Justice South African Jewish Voices for a Just Peace (South Africa),
- South African Jews for a Free Palestine (South Africa),
- Union des progressistes juifs de Belgique (Saint-Gilles, Belgium),
- United Jewish People's Order (UJPO)-Canada,
- Union Juive Française pour la Paix (France).



Sources :

- <https://jewishvoiceforpeace.org/global-jewish-organizations-affirm-the...>
(texte en anglais, hébreu et espagnol)
 - <https://www.bdsfrance.org/des-organisations-juives-mondiales-approuven...>
- URL de cet article 33663 :
- <https://www.legrandsoir.info/des-organisations-juives-mondiales-approuvent-le-mouvement-boycott-desinvestissement-sanctions.html>

Pour mémoire, la FNIC CGT est membre adhérent de la campagne BDS.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LES JOURS HEUREUX PAR LE C.N.R.

Première édition clandestine parue le 24 mars 1944

PROGRAMME DU CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE (C.N.R.)

Deuxième édition du programme élaboré et adopté dans la clandestinité le 15 mars 1944 par l'ensemble des « représentants des organisations de résistance, des centrales syndicales et des partis politiques groupés au sein du C.N.R. » Jean MOULIN a été son premier président.

◆ L'actualité du programme du Conseil National de la Résistance « les jours heureux »

Depuis des dizaines d'années patronat et gouvernements n'ont cessé de casser la Sécurité sociale et de remettre en cause, jour après jour, tous les conquits depuis 1946. Aujourd'hui, c'est l'Etat qui gère la Sécu, en lieu et place des représentants de salariés élus ; ce ne sont plus exclusivement les salaires, comme dans les années 40 et 50 qui financent la protection sociale. Aujourd'hui la baisse des cotisations dites « patronales », qui sont en fait un prélèvement sur le salaire, et la baisse des salaires, sont la cause essentielle du déficit. En effet, depuis 1983 et Mitterrand la part des salaires dans le PIB a baissé de plus de 8%.

Macron veut s'attaquer à la retraite par répartition en proposant une retraite par points. Il casse la solidarité intergénérationnelle et veut lier le niveau des retraites aux « possibilités budgétaires ». Rappelons que cette expérience a déjà été faite en Suède avec une baisse des retraites du fait des choix budgétaires.

En cela Macron, comme ses prédécesseurs socialistes ou de droite, n'a fait qu'appliquer les directives du patronat. Denis Kessler, vice-président du Medef de 1998 à 2002 disait : « **Le modèle social français est le pur produit du Conseil National de la Résistance. Un compromis entre gaullistes et communistes. Il est grand temps de le réformer et le gouvernement s'y emploie.** Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées, d'importance inégale et de portée diverse : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale, paritarisme...

A y regarder de plus près, on constate qu'il y a une **profonde unité à ce programme ambitieux**. La liste des réformes ? C'est simple prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. **Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance ! »**

C'est donc de très longue date que ces remises en cause sont planifiées et la vitesse d'exécution dépend du rapport de force que nous sommes en mesure d'imposer.

Comme le dit Kessler, nous vivons toujours, malgré tous les coups portés, sur la base du programme du CNR signé par toutes les organisations de la Résistance en mars 1944. Aussi nous a-t-il semblé important de rappeler le contenu de ce programme intitulé : « *les jours heureux* ». Non pour un simple rappel historique, encore qu'il est toujours essentiel de connaître l'histoire, au risque de devoir la répéter, mais pour montrer toute son actualité c'est-à-dire :

- L'établissement de la démocratie, quand on constate qu'aux dernières élections 50 % des électeurs ne sont pas allés voter,
- La liberté de pensée, de conscience et d'expression, quand on assiste aux multiples attaques et remises en cause des libertés syndicales et quand on connaît le sort réservé à Assange, Snowden et que se développent les restrictions d'accès par Google aux sites qu'il juge « inappropriés », etc...
- La liberté de la presse à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères et des médias, pourrions-nous ajouter aujourd'hui,
- L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie,
- Une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des Etats fascistes,
- Le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques,
- Le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires et la participation des travailleurs à la direction de l'économie,
- Un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité, et la possibilité d'une vie pleinement humaine,
- Un plan complet de Sécurité sociale,
- Une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours.

Pour ne citer que très brièvement le contenu que vous pouvez lire *in extenso* dans les pages qui suivent.

Vous y trouverez aussi cet aspect remarquable : la France était occupée par les Allemands, avait des fascistes comme Pétain au pouvoir, et donc il semble logique que la première démarche de ces résistances, soit la libération totale du pays, mais ce qui est remarquable politiquement, c'est qu'a été prévu, programmé, ce qu'il faudra mettre en œuvre **après** la libération.

◆ Composition du Conseil National de la Résistance

Quand on parle du CNR, on a souvent une image floue de ceux qui en faisaient partie et de ce qu'ils représentaient. Voici donc les membres du CNR, les organisations qui le composent et les responsabilités.



Les membres du CNR :

Outre Jean Moulin et ses deux collaborateurs, Pierre Meunier et Robert Chambeiron, ont participé à la réunion du 27 mai 1943 :

◆ Les représentants des huit grands mouvements de résistance :

- Pierre Villon du Front national de la Résistance, créé par le Parti communiste français,
- Roger Coquoin pour Ceux de la Libération,
- Jacques Lecompte-Boinet pour Ceux de la Résistance,
- Charles Laurent pour Libération-Nord (ex-secrétaire général des fonctionnaires CGT),
- Pascal Copeau pour Libération-Sud,
- Jacques-Henri Simon pour Organisation civile et militaire,
- Claude Bourdet pour Combat,
- Eugène Claudius-Petit pour Franc-Tireur.

- ♦ Les représentants des deux grands syndicats d'avant-guerre :
 - Louis Saillant pour la CGT,
 - Gaston Tessier pour la CFTC.
- ♦ Et les représentants des six principaux partis politiques de la Troisième République :
 - André Mercier pour le PCF,
 - André Le Troquer pour la SFIO,
 - Marc Rucart pour les radicaux,
 - Georges Bidault pour les démocrates-chrétiens,
 - Joseph Laniel pour l'Alliance démocratique (droite modérée et laïque),
 - Jacques Debû-Bridel pour la Fédération républicaine (droite conservatrice et catholique).



Jean MOULIN
1^{ER} président



Georges BIDAULT
2^{ème} président



Louis SAILLANT
3^{ème} président



Humanis

Protéger c'est s'engager

Retraite
Prévoyance
Santé
Épargne
Dépendance

NOTRE EXPERTISE ACCOMPAGNE VOS NÉGOCIATIONS

60*

C'EST LE NOMBRE D'ANNÉES
D'EXPERTISE D'HUMANIS DANS
L'ACCOMPAGNEMENT
DES NÉGOCIATEURS

Qui a dit que vous étiez seul à vous engager pour la protection sociale des salariés ?

Les experts **Humanis** sont à vos côtés et vous conseillent dans la négociation et la mise en place d'accords d'entreprise et de branche en santé, prévoyance et épargne salariale. Acteur majeur de la négociation paritaire collective depuis 60 ans, le Groupe **Humanis** partage les mêmes valeurs et objectifs que vous : l'humain au cœur de la négociation pour le bien-être des salariés.

Contactez votre interlocuteur : **Catherine Jousse**
catherine.jousse@humanis.com

[humanis.com](https://www.humanis.com)

◆ Contexte historique

Outre Jean Moulin et ses deux collaborateurs, Pierre Meunier et Robert Chambeiron, que regroupait le CNR (Conseil National de la résistance) lors de sa création le 27 mai 1943, d'où venaient ses membres ?

Le CNR regroupe les représentants des huit grands mouvements de résistance : « Front national de la Résistance », « Ceux de la Libération », « Ceux de la Résistance », « Libération-Nord », « Libération-Sud », « Organisation civile et militaire », « Combat », « Franc-Tireur », plus les représentants des deux grands syndicats d'avant-guerre, la CGT et la CFTC, auxquels se sont ajoutés les représentants des six principaux partis politiques de la Troisième République : le PCF, la SFIO, les radicaux, les démocrates-chrétiens, l'Alliance démocratique (droite modérée et laïque), la Fédération républicaine (droite conservatrice et catholique).

L'ensemble de ces groupes de résistance, n'ayant pas tous les mêmes visées politiques, économiques et sociales, vont, grâce au travail acharné de Jean Moulin, réussir à passer outre leurs dissensions pour se regrouper dans la lutte commune contre l'occupant et la collaboration vichyste.



Mineurs travaillant sous la surveillance d'un allemand

Qui composaient ces groupes de résistance ? La plus grande partie vient des militants et dirigeants du Parti Communiste et des militants et dirigeants de la CGT et de la CGT-U. Le PCF ayant été interdit le 23 août 1939 suite au pacte de non-agression germano-russe, les dirigeants de la CGT, Jouhaux en tête, se servent de ce prétexte pour se débarrasser des militants proches des thèses communistes au sein de la CGT réunifiée en mars 1936.

Ce sont ces militants, déjà dans la clandestinité au déclenchement des hostilités, le 10 mai 1940, qui vont constituer, dès l'allocution de Pétain appelant les armées à cesser le combat contre les armées hitlériennes, le 17 juin 1940, le noyau de la résistance à l'occupation et aux thèses raciales portées par le régime de Vichy. Les autres entreront dans la clandestinité, puis dans le combat, suite à la répression que subissent les résistants, communistes et non communistes, ainsi que les lois ignominieuses promulguées par Pétain et sa clique.



Résistants fusillés

Il n'y a pas de génération spontanée en matière de résistance. On ne résiste pas quand on n'a jamais résisté.

Cette résistance à l'occupant trouve son origine dans les résistances d'avant-guerre : contre le patronat et son exploitation féroce, contre le fascisme et sa tentative de coup d'état en 1934. C'est pourquoi en France les masses populaires ont résisté avant que le fascisme ne s'installe avec l'occupation et qu'elles étaient prêtes à résister au moment où les patrons se sont associés avec les nazis, après la reddition.

On peut s'interroger : pourquoi Jean Moulin, obscur préfet ayant refusé d'avaliser le putsch de Pétain du 10 juillet 1940, arrive-t'il en quelques mois, à unir des mouvements dont les idéologies sont au mieux éloignées voire en totale contradiction ?

L'une des réponses est qu'il avait pris conscience que la résistance était un mouvement à majorité ouvrière et que, comme pour les volontés du peuple, elle devait être mise au-dessus de tout.

Le CNR n'arrive pas comme cela, d'un simple claquement de doigt, ou de la volonté d'un seul homme. Il naît suite à la conjonction de plusieurs événements.

Le premier est la volonté des grands bourgeois et patrons européens de protéger le système capitaliste de

la contagion révolutionnaire russe. Contagion qui se concrétise par la tentative de prise du pouvoir par les Spartakistes (Communistes allemands) de 1918, qui sera réprimée, par la social-démocratie, dans le sang. Les tentatives de déstabilisation de la France par l'extrême droite en 1934 amèneront le Front populaire en France, en 1936. Ce même Front populaire qui prend le pouvoir en Espagne cette même année (36) et qui sera abandonné à la dictature franquiste par les démocraties européennes. Seuls les Soviétiques, les brigades internationales, la CGT et les communistes aideront les Républicains espagnols. Franco prendra le pouvoir en 1939 après 3 années de guerre civile.

Cette Russie des soviets où le pouvoir politique et économique n'est plus entre les mains des capitalistes mais entre les mains de la classe ouvrière, les terrorisent, ils vont donc tout faire pour isoler la Russie soviétique du reste du monde, en favorisant des régimes fascistes : en Hongrie, en Roumanie, en Pologne, en Grèce, en Espagne, en Italie, au Portugal, ... Seule la France réussit, grâce aux masses populaires, à ne pas céder à la tentation fasciste, et présente toujours, pour le capital un risque de basculement révolutionnaire. Pour limiter ce risque le capital choisira la guerre et la collaboration avec l'Allemagne du chancelier Hitler.

La clé de l'histoire, c'est l'histoire économique et sociale.

La résistance a eu un caractère de classe, les résistants étant issus massivement de la classe populaire, alors que la collaboration sera massivement bourgeoise et capitaliste.

C'est ce choix de la guerre, puis de la reddition, qui va amener des hommes et des femmes d'horizons divers à entrer en résistance, certains sont en France et subissent de plein fouet la politique collaborationniste de Vichy, d'autres sont à l'étranger et essayent de rallier à eux ceux qui refusent la reddition. C'est le cas du général de Gaulle, envoyé en Angleterre, avant le coup de force de Pétain, pour assurer à Churchill que la France continuera le combat quoi qu'il en coûte.

De Gaulle en Angleterre ne représente que lui-même et quelques dizaines de milliers de soldats. Il a donc besoin d'une armée secrète en France, dont il serait le chef, pour exister auprès des alliés. C'est pourquoi il envoie Jean Moulin pour unifier les différents mouvements de résistance et apparaître comme celui qui contrôle le tout, d'où le CNR. Sur le terrain, les organisations de résistance ont accès aux informations dont les alliés ont besoin, mouvements de troupes et autres, elles ont aussi besoin d'armes pour pouvoir mener à bien le combat contre l'occupant.

Ces trois éléments supplémentaires vont concourir à la création du CNR :

- 1) De Gaulle pour la reconnaissance que celui-ci lui apporte,
- 2) Les alliés pour les renseignements,
- 3) Les groupes de résistance pour les armes dont ils ont besoin.

Cette unification des résistances réalisée le 27 mai 1943 peut être regardée comme une spécificité française de l'histoire. Cela ne s'est pas produit dans les autres pays occupés.



Miliciens emmenant des résistants

En Grèce et en Yougoslavie les mouvements de résistance, majoritairement communistes, ne sont pas regroupés en une seule résistance, même s'ils ont contribué à la libération nationale et à la conquête de leur indépendance. Seule la France a réussi ce tour de force d'unifier sous une même bannière tous ses mouvements de résistance.

Outre le fait d'unifier les résistances en une seule armée secrète sous direction unique de la France libre, le CNR s'assigne la mission d'élaborer un projet de société à mettre en place à la fin de la guerre lorsque le régime de Vichy et son commanditaire auront été vaincus. Pour la classe ouvrière, le mouvement communiste a été au premier plan dans la résistance. Ce fait explique, à lui seul, le rôle et le poids du PCF dans la rédaction de ce programme.

Ce programme élaboré dans la douleur en 9 mois et voté à l'unanimité par ses membres en mars 1944, aurait dû être mis en œuvre à la libération. Mais ce n'est qu'au prix d'une nouvelle lutte que certains de ses thèmes seront mis en œuvre : la Sécurité sociale, les comités d'entreprise, les augmentations de salaire, la signature de Conventions Collectives Nationales. Mais les tensions politiques et économiques vont faire voler en éclat cette unité des résistances, les intérêts des capitalistes venant, malgré leur trahison remettre en cause les décisions votées durant l'occupation.

On peut s'interroger : pourquoi, à un moment X, l'unité pour le bien de tous a été possible et pourquoi, malgré les belles promesses de rester unis après la victoire, cette unité a volé en éclat ?

Citons François Mauriac « Seule la classe ouvrière, dans sa masse est restée fidèle à la patrie profanée ».

ON PEUT DIRE QUE CES RÉSISTANTS DE LA PREMIÈRE MINUTE ONT ÉTÉ, SONT ET SERONT TOUJOURS L'HONNEUR DES ÊTRES HUMAINS.

◆ Les jours heureux

Le titre de la première édition clandestine, en mars 1944, les *Jours Heureux*, est significatif de l'objectif des organisations qui l'ont rédigé : il s'agissait, après les souffrances de l'Occupation, de revenir à des moments joyeux, comme ceux des débuts du Front populaire. Il est fascinant de constater que, risquant leur vie à chaque instant (et plusieurs ne verront pas la Libération) les rédacteurs du document pensaient au bonheur futur de leurs concitoyens. Ils conçoivent une vision positive de l'avenir en contradiction avec la situation subie.

Le programme lui-même est en deux parties, un plan d'action immédiate, d'une part, les mesures à appliquer dès la libération du territoire d'autre part.

1) Le plan d'action immédiate

Il insiste sur le rôle de la Résistance dans la lutte armée contre l'occupant, précise que les Français engagés dans la Résistance veulent faire la guerre contre l'envahisseur, de façon offensive. Les représentants des organisations de Résistance rendent hommage aux diverses formes de lutte (grèves, maquis...) et insistent sur les résultats obtenus.



Préparation d'une barricade

Il est intéressant de noter que, contrairement au révisionnisme officiel, à une campagne de dénigrement destinée à faire douter du CNR et de la Résistance, il est précisé à plusieurs reprises que celle-ci a été immédiate, que la lutte contre l'envahisseur a commencé dès 1940, malgré l'armistice.

Des dispositions sont prises pour organiser l'action : former des comités de villes, villages et entreprises, pour faire participer tous les Français contre l'ennemi et « ses agents de Vichy ». Les buts des comités sont précisément détaillés et ils touchent tous les domaines,

de la lutte contre la déportation et le STO (Service du Travail Obligation) à la solidarité envers des prisonniers, à l'augmentation des salaires, l'action contre les réquisitions de produits et matières premières... S'y ajoutent le renforcement des organisations armées des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) et FTP (Francs-tireurs et partisans), l'organisation matérielle de la lutte par la distribution d'armes, la coopération avec les alliés, etc.

Il est important que la lutte armée se construise dans « l'union étroite de tous les patriotes (comme on disait alors, à juste titre), sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses », la France plus pure » (sic) ainsi constituée pouvant entreprendre la rénovation de la patrie.

2) Après la libération

« Les membres du CNR proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération » pour établir le gouvernement provisoire de la République mais aussi veiller au châtiement des traîtres, collaborateurs et trafiquants de marché noir et à la récupération de biens du patrimoine national.

Suffrage universel, liberté de la presse, égalité devant la loi, éviction des grandes féodalités économiques et financières, soumission des intérêts particuliers à l'intérêt général, nationalisations des grands moyens de production, participation des travailleurs à la direction de l'économie,... sont les grandes réformes indispensables à mener sur le plan économique.



Femmes résistantes

Sur le plan social droit au travail et droit au repos, augmentation des salaires et garantie du pouvoir d'achat national, reconstitution d'un syndicalisme indépendant, un plan complet de Sécurité sociale, sécurité de l'emploi, des prix agricoles rémunérateurs et des droits pour les salariés agricoles.

Mise en place d'une retraite pour les vieux travailleurs. Instruction et culture effectives pour tous les enfants français, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les

capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite.

Pour les populations des colonies de l'époque, extension des droits politiques, sociaux et économiques.

Le but est ainsi de fonder une République nouvelle balayant le régime de Vichy, une vraie démocratie et l'ensemble des représentants de la Résistance appellent les Français à s'unir pour le combat et la victoire.

Les membres du CNR ont voulu traiter tous les aspects de la vie publique et sociale de leurs concitoyens, dans tous les domaines. On peut, peut-être, être gêné, aujourd'hui, de l'utilisation de l'adjectif ou du nom « français », qui apparaît un peu restrictif quand on connaît le rôle joué dans la Résistance par de nombreux étrangers comme le rôle joué dans l'armée par les gens des « colonies ».

On ne peut oublier par ailleurs que nombreux sont actuellement les gens d'origine étrangère, vivant et travaillant en France dont certains ne peuvent pas (nouvelle législa-

tion oblige) être naturalisés ou considérés comme Français.

Unis dans la lutte contre l'ennemi et pour la reconstruction de la patrie, les membres du CNR n'en sont pas moins conscients de tout ce qui les sépare et veulent croire qu'ils pourront rester « unis après la Libération ». On a vite vu ce que de Gaulle a fait de cette unité et de certaines des mesures que le CNR avait préconisées !

Il y a un point, essentiel aujourd'hui, qui n'est pas abordé, celui de la protection de la planète, de l'écologie. A l'époque de la rédaction du document, la question ne se posait pas mais l'ensemble du texte reste d'une telle modernité aujourd'hui, toutes les problématiques de la vie sociale y étant traitées, que cette omission semble surprenante.

En conclusion, on sent dans la teneur du programme, son titre, les mesures à prendre après la Libération, la contribution des camarades de la CGT et du PCF, sans lesquels il est probable que le contenu du programme aurait été fondamentalement différent.



Libération de Paris, voiture communiste



Groupe de résistants



Libération de Paris, prisonniers allemands

AU RYTHME DE VOS BESOINS

Santé • Prévoyance • Prévention



**VOUS ÊTES
SALARIÉ OU
ACTEUR DE
VOTRE
ENTREPRISE ?**

Quel que soit votre secteur d'activité, votre taille, votre implantation géographique, notre offre COLLÉGIO et nos offres sur mesure, apporteront une solution adaptée aux besoins de votre entreprise.

01 55 33 41 27

entreprises@mutuelle-familiale.fr

www.mutuelle-familiale.fr

◆ Le programme in extenso du Conseil National de la Résistance

Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la Résistance n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée.

Cette mission de combat ne doit pas prendre fin à la Libération. Ce n'est, en effet, qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi unanimes de la Nation, que la France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité.

Aussi les représentants des organisations de la Résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R., délibérant en assemblée plénière le 15 mars 1944, ont-ils décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'opresseur et les mesures destinées à instaurer, dès la Libération du territoire, un ordre social plus juste.

l'armée française et les armées alliées entreprendront sur le continent, mais aussi de hâter cette libération, d'abrèger les souffrances de notre peuple, de sauver l'avenir de la France en intensifiant sans cesse et par tous les moyens la lutte contre l'envahisseur et ses agents, commencée dès 1940.



Groupe de résistants

Ils adjurent les gouvernements anglais et américain de ne pas décevoir plus longtemps l'espoir et la confiance que la France, comme tous les peuples opprimés de l'Europe, a placés dans leur volonté d'abattre l'Allemagne nazie, par le déclenchement d'opérations militaires de grande envergure qui assureront, aussi vite que possible, la libération des territoires envahis et permettront ainsi aux Français qui sont sur notre sol de se joindre aux armées alliées pour l'épreuve décisive.



Comité Français de la Libération

Ils insistent auprès du Comité Français de la Libération Nationale pour qu'il mette tout en œuvre afin d'obtenir les armes nécessaires et de les mettre à la disposition des patriotes. Ils constatent que les Français qui ont su organiser la résistance ne veulent pas et d'ailleurs ne peuvent pas se contenter d'une attitude passive dans l'attente d'une aide extérieure, mais qu'ils veulent faire la guerre, qu'ils veulent et qu'ils doivent développer leur résistance armée contre l'envahisseur et contre l'opresseur.



Groupe de résistants

I. PLAN D'ACTION IMMÉDIATE

Les représentants des organisations de résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R. expriment leur angoisse devant la destruction physique de la Nation que l'opresseur hitlérien poursuit avec l'aide des hommes de Vichy, par le pillage, par la suppression de toute production utile aux Français, par la famine organisée, par le maintien dans les camps d'un million de prisonniers, par la déportation d'ouvriers au nombre de plusieurs centaines de milliers, par l'emprisonnement de 300 000 Français et par l'exécution des patriotes les plus valeureux, dont déjà plus de 50 000 sont tombés pour la France.

Ils proclament leur volonté de délivrer la patrie en collaborant étroitement aux opérations militaires que



Groupe de résistants

Ils constatent, en outre, que la Résistance Française doit ou se battre ou disparaître ; qu'après avoir agi de façon défensive, elle a pris maintenant un caractère offensif et que seuls le développement et la généralisation de l'offensive des Français contre l'ennemi lui permettront de subsister et de vaincre.



Groupe de résistants

Ils constatent enfin que la multiplication des grèves, l'ampleur des arrêts de travail le 11 novembre qui, dans beaucoup de cas, ont été réalisés dans l'union des patrons et des ouvriers, l'échec infligé au plan de déportation des jeunes Français en Allemagne, le magnifique combat que mènent tous les jours, avec l'appui des populations, dans les Alpes, dans le Massif Central, dans les Pyrénées et dans les Cévennes, les jeunes Français des maquis, avant garde de l'armée de la Libération, démontrent avec éclat que notre peuple est tout entier engagé dans la lutte et qu'il doit poursuivre et accroître cette lutte.

En conséquence, les représentants des organisations de résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R. déclarent que c'est seulement par l'organisation, l'intensification de la lutte menée par les forces armées, par les organisations constituées, par les masses, que pourra être réalisée l'union véritable de toutes les forces patriotiques

pour la réalisation de la libération nationale inséparable, comme l'a dit le Général de Gaulle, de l'insurrection nationale qui, ainsi préparée, sera dirigée par le C.N.R, sous l'autorité du C.F.L.N, dès que les circonstances politiques et militaires permettront d'assurer, même au prix de lourds sacrifices, son succès.



Le Conseil National de la Résistance

Ils ont l'espoir que les opérations de la Libération du pays, prévues par le plan de l'état major interallié, pourront ainsi être, le cas échéant, avancées grâce à l'aide apportée par les Français dans la lutte engagée contre l'ennemi commun, ainsi que l'a démontré l'exemple glorieux des patriotes corses.

Ils affirment solennellement que la France qui, malgré l'armistice, a poursuivi sans trêve la guerre, entend plus que jamais développer la lutte pour participer à la libération et à la victoire.

Pour mobiliser les ressources immenses d'énergie du peuple français, pour les diriger vers l'action salvatrice dans l'union de toutes les volontés, le C.N.R décide :

↳ D'inviter les responsables des organisations déjà existantes à former des comités de villes et de villages, d'entreprises, par la coordination des formations qui existent actuellement, par la formation de comités là où rien n'existe encore et à enrôler les patriotes non organisés.

Tous ces comités seront placés sous la direction des Comités Départementaux de la Libération (C.D.L). Ils seront soumis à l'autorité des C.D.L qui leur transmettront, comme directives, la plate-forme d'action et la ligne politique déterminée par le C.N.R.



Le but de ces comités sera, à l'échelon communal, local et d'entreprise, de faire participer de façon effective tous les Français à la lutte contre l'ennemi et contre ses agents de Vichy, aussi bien par la solidarité et l'assistance active à l'égard des patriotes sous l'impulsion et le soutien donnés aux revendications vitales de notre peuple. Par dessus tout, leur tâche essentielle sera de mobiliser et d'entraîner les Français qu'ils auront su grouper à l'action armée pour la Libération.



Groupe de résistants

Ces comités devront, selon les circonstances et en se conformant aux instructions données par les C.D.L, appuyer et guider toutes les actions menées par les Français contre toutes les formes d'oppression et d'exploitation imposées par l'ennemi, de l'extérieur et de l'intérieur.

Ces comités devront :

- 1) Développer la lutte contre la déportation et aider les réfractaires à se cacher, à se nourrir, à se vêtir et à se défendre, enlevant ainsi des forces à l'ennemi et augmentant le potentiel humain de la résistance ;



Déportés juifs

- 2) Traquer et punir les agents de la Gestapo et de la Milice de DARNAND ainsi que les mouchards et les traîtres ;
- 3) Développer l'esprit de lutte effective en vue de la répression des nazis et des fascistes français ;
- 4) Développer, d'une part, la solidarité envers les emprisonnés et déportés ; d'autre part, la solidarité envers les familles de toutes les victimes de la terreur hitlérienne et vichyssoise ;

- 5) En accord avec les organisations syndicales résistantes, combattre pour la vie et la santé des Français pour une lutte quotidienne et incessante, par des pétitions, des manifestations et des grèves, afin d'obtenir l'augmentation des salaires et traitements, bloqués par Vichy et les Allemands, et des rations alimentaires et attributions de produits de première qualité, réduites par la réglementation de Vichy et les réquisitions de l'ennemi, de façon à rendre à la population un minimum vital en matière d'alimentation, de chauffage et d'habillement ;



Queue denrées alimentaires

- 6) Défendre les conditions de vie des anciens combattants, des prisonniers, des femmes de prisonniers, en organisant la lutte pour toutes les revendications particulières ;
- 7) Mener la lutte contre les réquisitions de produits agricoles, de matières premières et d'installations industrielles pour le compte de l'ennemi ; saboter et paralyser la production destinée à l'ennemi et ses transports par routes, par fer et par eau ;
- 8) Défendre à l'intérieur de la corporation agricole les producteurs contre les prélèvements excessifs, contre les taxes insuffisantes, et lutter pour le remplacement des syndicats à la solde de Vichy et de l'Allemagne par des paysans dévoués à la cause de la paysannerie française.



Corporation agricole

Tout en luttant de cette façon et grâce à l'appui de solidarité et de combativité que développe cette lutte, les comités de villes, de villages et d'entreprises devront en outre :

- a) Renforcer les organisations armées des Forces Françaises de l'Intérieur par l'accroissement des groupes de patriotes : groupes francs, francs-tireurs et partisans, recrutés en particulier parmi les réfractaires ;

- b) En accord avec les états majors nationaux, régionaux et départementaux des F.F.I., organiser des milices patriotiques dans les villes, les campagnes et les entreprises, dont l'encadrement sera facilité par des ingénieurs, techniciens, instituteurs, fonctionnaires et cadres de réserve, et qui sont destinées à défendre l'ordre public, la vie et les biens des Français contre la terreur et la provocation, assurer et maintenir l'établissement effectif de l'autorité des Comités départementaux de la Libération sur tout ce qui aura été ou sera créé dans ce domaine pour le strict rattachement aux F.F.I. dont l'autorité et la discipline doivent être respectées par tous.



Pour assurer la pleine efficacité des mesures énoncées ci-dessus, le C.N.R. prescrit que l'état major national des Forces Françaises de l'Intérieur, tout en préparant minutieusement la coopération avec les Alliés en cas de débarquement, doit :

- 1) Donner ordre à toutes les formations des F.F.I. de combattre dès maintenant l'ennemi en harcelant ses troupes, en paralysant ses transports, ses communications et ses productions de guerre, en capturant ses dépôts d'armes et de munitions afin d'en pourvoir les patriotes encore désarmés ;
- 2) Faire distribuer les dépôts d'armes encore inutilisés aux formations jugées par lui les plus aptes à se battre utilement dès à présent et dans l'avenir immédiat ;
- 3) Organiser de façon rationnelle la lutte suivant un plan établi avec les autorités compétentes à l'échelon régional, départemental ou local, pour obtenir le maximum d'efficacité ;
- 4) Coordonner l'action militaire avec l'action de résistance de la masse de la nation en proposant pour but aux organisations régionales paramilitaires d'appuyer et de protéger les manifestations patriotiques, les mouvements revendicatifs des femmes de prisonniers, des paysans et des ouvriers contre la police hitlérienne, d'empêcher les réquisitions de vivres et d'installations industrielles, les rafles organisées contre les réfractaires et les ouvriers en grève et défendre la vie et la liberté de tous les Français contre la barbare oppression de l'occupant provisoire.

Ainsi, par l'application des décisions du présent programme d'action commune, se fera, dans l'action, l'union

étroite de tous les patriotes, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses. Ainsi se constituera dans la lutte une armée expérimentée, rompue au combat, dirigée par des cadres éprouvés devant le danger, une armée capable de jouer son rôle lorsque les conditions de l'insurrection nationale seront réalisées, armée qui élargira progressivement ses objectifs et son armement.



Ainsi, par l'effort et les sacrifices de tous, sera avancée l'heure de la libération du territoire national ; ainsi la vie de milliers de Français pourra être sauvée et d'immenses richesses pourront être préservées.

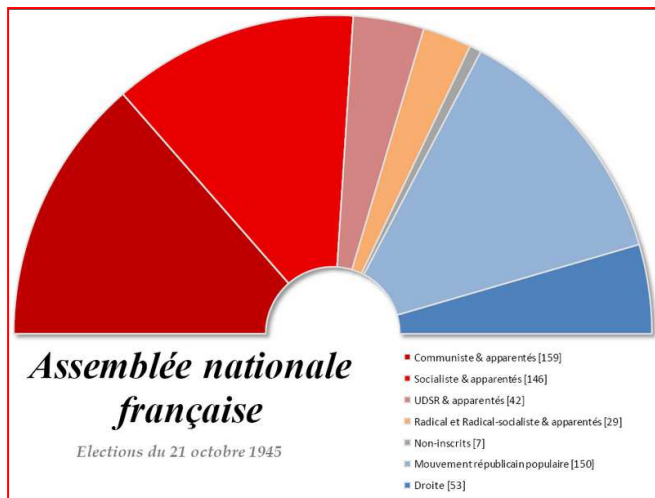
Ainsi dans le combat se forgera une France plus pure et plus forte capable d'entreprendre au lendemain de la libération la plus grande œuvre de reconstruction et de rénovation de la patrie.



II. MESURES À APPLIQUER DÈS LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :

- 1) Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;



- 2) Afin de veiller au châtement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration ;
- 3) Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants de marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation pendant la période d'occupation ainsi que la confiscation de tous les biens ennemis y compris les participations acquises depuis l'armistice par les gouvernements de l'axe et par leurs ressortissants, dans les entreprises françaises et coloniales de tout ordre, avec constitution de ces participations en patrimoine national inaliénable ;



- 4) Afin d'assurer :

- L'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel,
- La pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression,
- La liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères,
- La liberté d'association, de réunion et de manifestation,
- L'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance,
- Le respect de la personne humaine,
- L'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

- 1) Afin de promouvoir les réformes indispensables :

a) Sur le plan économique :

- L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;
- Une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des Etats fascistes ;
- L'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;
- Le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;
- Le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales ;
- Le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

b) Sur le plan social :

- Le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;
- Un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;

- La garantie du pouvoir d'achat national pour une politique tendant à une stabilité de la monnaie ;
 - La reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;
 - Un plan complet de Sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;
 - La sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;
 - L'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs, améliorant et généralisant l'expérience de l'Office du blé, par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage, par des facilités d'accession à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural ;
 - Une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;
 - Le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste.
- c) Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales.
- d) La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balaiera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation.

Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple la continuité de l'action gouvernementale.

L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la patrie, doit être pour tous les Français un gage de confiance et un stimulant.

Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourrait freiner leur action et ne servir que l'ennemi.



Libération

EN AVANT DONC, DANS L'UNION DE TOUS LES FRANÇAIS RASSEMBLÉS AUTOUR DU C.F.L.N ET DE SON PRÉSIDENT LE GÉNÉRAL DE GAULLE !

En avant pour le combat, en avant pour la victoire afin que VIVE LA FRANCE !



Libération

**LE CONSEIL NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE**

N.B : Texte repris tel que le CNR l'a écrit.

◆ Conclusion FNIC CGT

« Résister » suppose d'identifier « contre qui »

Les rebellions existent depuis toujours, elles sont inhérentes à toutes les sociétés humaines. Depuis l'Antiquité, Spartakus, auquel Rosa Luxembourg rend hommage en fondant la ligue Spartakiste en 1915, les Jacqueries du Moyen-âge, la révolte ouvrière des Canuts au XIX^{ème} siècle, les « Enragés » de 1793, la liste serait trop longue à énumérer ici. L'écho de ces révoltes, de ces révolutions fait naturellement partie, non seulement de l'imaginaire des militants de la CGT, mais plus généralement éveillent un sentiment de citoyenneté qui ne peut que plonger ses racines dans ce qu'on vit au quotidien.

Le révolutionnaire Saint-Just disait : « Le monde est vide depuis les Romains ; et leur mémoire le remplit, et prophétise encore la liberté ». Ainsi en va-t-il du Conseil National de la Résistance. Son célèbre programme, souvent cité, parfois détourné, ne peut pas, ne doit pas faire l'objet d'un culte ni être imité. La forme n'est pas le fond et si celui-ci demeure, la forme se doit d'être actuelle, contemporaine et ajustée à la situation.



Ainsi, durant la Révolution française, ceux du serment du Jeu de paume en 1789 ont outrepassé la portée des Etats Généraux convoqués par Louis XVI, mais en conservant leur esprit.

Les révolutionnaires de 1793 ont à leur tour outrepassé ceux de 1789 dans le but de poursuivre le même processus.

L'histoire n'est pas un modèle pour reproduire des actes héroïques qui, répétés, se transforment en farces. Elle est une boussole qui sert à s'orienter à partir des réalités du présent. Lucie Aubrac, résistante infatigable écrivait : « Le verbe résister doit toujours se conjuguer au présent ».



Aussi gardons-nous de considérer les résistances comme absolues, indifférenciées au contexte dans lesquelles elles se développent.

Nombreux sont ceux qui tentent de « récupérer » cet imaginaire de résistance à leur profit. En 2004, Sarkozy tentait de récupérer l'esprit du CNR en s'exprimant, au plateau des Glières, avant de convoquer une fois Président, la mémoire de Guy Môquet.

Aujourd'hui, Marine Le Pen affirme que son parti, le Rassemblement National, incarne une nouvelle résistance, mêle dans sa rhétorique Jeanne d'Arc et Robespierre dans l'affirmation messianique d'une « résistance éternelle ».

Macron considère quant à lui que le projet européen tire son origine du CNR.

Pour ces trois exemples pris parmi d'autres, ce qui cloche, c'est cet appel à l'unité implicite, comme si ré-

sister, avant toute référence au passé, ne supposait pas de savoir « résister à quoi, à qui. » Oblitérer la question d'identifier l'ennemi ou l'adversaire, voilà qui entraîne confusion et méprise.

Mais on ne peut accorder le programme du CNR à notre époque qu'en reconnaissant qu'il est non contemporain, et en étant capable de dire où se situent, non pas les nazis combattus alors, mais ceux qui déshumanisent l'humanité d'aujourd'hui, ceux qui empêchent les citoyens d'être citoyens dans notre présent.

Seuls l'esprit critique et la connaissance permettent d'actualiser nos combats. Sans critique sociale, l'individualisme gagne du terrain, notamment chez les jeunes, qui subissent une manipulation de masse par les réseaux sociaux, la publicité, la télévision. Les jeunes d'aujourd'hui ne savent pas, pour la plupart, ce qu'a été le Conseil National de la Résistance.

L'entretien militant de la mémoire doit nous permettre d'avertir des dangers des idéologies, fascistes comme capitalistes, d'enseigner les mécanismes et étudier les ressorts qui conduisent aux situations d'aujourd'hui, aux inégalités et à l'absence de réponse aux besoins.

Intégrer pourquoi nous résistions dans les années 1940, c'est comprendre pour quoi, et aussi « contre » quoi il faut résister encore aujourd'hui, en dénonçant les processus de domination et d'exploitation.

Résister, c'est non seulement considérer qu'il y a des choses scandaleuses autour de nous, mais s'engager personnellement pour entraver des situations que d'autres acceptent de considérer comme malheureusement définitives.

C'est aussi la foi en l'impossible, la foi dans le progrès humain patiemment construit par des décennies de conquêtes sociales. Citons l'auteur JC Menu : « Le progrès, c'est 250 ans depuis la Révolution. La régression, elle prend 15 secondes avec une Kalachnikov. »

Au final, le message du Conseil National de la Résistance n'est certainement pas une « union nationale sacrée » comme outil ultime dans lequel chacune de ses composantes trouve son compte.

C'est au contraire identifier clairement l'adversaire, s'organiser pour l'abattre et, dans le même temps, préparer le programme pour l'avenir, une fois l'ennemi terrassé. On ne s'allie pas avec les partisans de Vichy pour résister, en 1943.

On ne s'allie pas plus, aujourd'hui, avec les partisans du système capitaliste, même s'ils se nomment « syndicats », quand on veut abattre le capitalisme.

Le fond est là : nous devons nous allier avec ceux avec qui nous partageons ces prémisses, pas avec nos adversaires ou leurs agents actifs ou passifs. Dans notre syndicalisme, au quotidien, comme au niveau interprofessionnel.

La conclusion à Robert Chambeiron, résistant, compagnon de Jean Moulin et présent à la première réunion du CNR le 27 mai 1943, lors d'un entretien en 2013 : « Au volontariat qui fut le nôtre, il y a soixante-dix ans, doit succéder un nouveau volontariat au service des valeurs de la Résistance. Une société est en péril lorsque le tissu social se déchire, quand la fracture s'élargit entre « le peu » qui a trop et le « reste » qui a peu, quand la désespérance frappe une large fraction de la population. Sans justice, sans égalité, sans solidarité, la démocratie devient un mot vide de sens. »



**ORGANISATIONS
SYNDICALES**

**J'ai le pouvoir
de protéger
mon activité
syndicale.**



**Ce qui est essentiel pour nous à la Macif,
depuis plus de 30 ans, c'est de protéger
l'activité syndicale de nos partenaires.**

**Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
c'est un engagement de tous les instants.**
C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre
les intérêts des salariés, la Macif est à vos côtés
pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Contactez-nous : partenariat@macif.fr

**Assurances
Banque
Santé**
Essentiel pour moi



Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.
Intermédiaire en opérations de Banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 (www.orias.fr).

◆ Négociation assurance chômage, une nouvelle fois ce sont les plus fragiles qui sont visés

Le Président et son gouvernement inscrivent la refonte de l'assurance chômage dans la poursuite de la casse du Code du Travail. Emmanuel Macron a constaté en juillet que les prévisions de croissance étaient moins bonnes que prévu. Plutôt que de se questionner sur les dégâts répétés de l'austérité, il a donné l'ordre de chercher de nouvelles économies. Le projet de loi « liberté de choix de son avenir professionnel » devait terminer son parcours parlementaire en août : aussitôt le président et le gouvernement annoncent plusieurs amendements pour prévoir une nouvelle négociation assurance chômage cet automne.

Entretiens, le MEDEF a désigné son nouveau président, sur une ligne tout aussi libérale que celle du précédent. Son projet est d'accroître le démantèlement de la solidarité en matière d'assurance chômage, à l'instar de ce que le patronat prône sur l'ensemble de la Sécurité sociale, en particulier assurance maladie et retraites. Le patronat n'entend pas renoncer au recours à toutes les formes de contrats précaires.

Pour la CGT, il est indispensable, au contraire, de renforcer la solidarité, à l'heure où seulement 43% des chômeurs sont indemnisés, et de lutter contre la précarité pour l'éradiquer !

Les derniers chiffres de Pôle emploi (juillet 2018) annoncent plus de 6 millions d'inscrits à Pôle Emploi. En catégorie A, celles et ceux qui sont au chômage total sont 3,34 millions.

mais aussi CDI à temps partiels subis). Ils sont 2,2 millions, ce nombre a été multiplié par 5 en 10 ans.

Ce sont les travailleurs en « activité réduite » dont 1 sur 3 « cumule » une allocation partielle et un salaire. Ces chiffres ne prennent pas en compte le halo du chômage : des personnes inscrites aux minima sociaux, d'autres qui ne s'inscrivent pas, sachant ne pas pouvoir atteindre les conditions d'indemnisation, beaucoup de jeunes sortant de l'école...

La France compte plus de 1,6 million de travailleurs pauvres, soit 6,6 % des 25 millions des actifs. L'Allemagne en compte proportionnellement 4 fois plus.

◆ Les plans du gouvernement



La Convention Unedic négociée en 2017, et entrée en vigueur en novembre, fait déjà 900 millions d'économies annuelles et doit durer jusqu'en 2020. **LA CGT A REFUSÉ DE LA SIGNER TANDIS QUE LES AUTRES ORGANISATIONS ESPÉRAIENT SE METTRE À L'ABRI DE LA VOLONTÉ DE MACRON DE « NATIONALISER » L'UNEDIC.**

On le sait, Macron a tout de même exigé des modifications, d'où la négociation début 2018 pour prévoir quelques aménagements en faveur de certains salariés démissionnaires et de quelques travailleurs indépendants. Mais il a surtout commencé par faire disparaître la cotisation salariale pour la remplacer par la CSG. Macron se targue désormais d'être « **actionnaire de l'assurance chômage** », selon les mots du directeur de cabinet de Muriel Pénicaud. Nous avons dénoncé le passage d'un système d'assurance sociale à un système d'assistance, piloté non pas par les besoins des travailleurs mais par les décisions budgétaires du gouvernement.



Les catégories B et C regroupent celles et ceux qui ont respectivement travaillé moins ou plus de 78 heures dans le mois, c'est-à-dire les travailleurs précaires qui continuent de chercher un emploi (intérimaires, CDD

C'est exactement ce qu'il se passe : le gouvernement veut, à la fois avancer d'un an (à juin 2019) la définition de nouvelles règles pour faire des économies de l'ordre de 4 milliards €, et a prévu un encadrement financier préalable, contraire à l'autonomie de la négociation que nous revendiquons.

♦ Responsabilités patronales

Les négociations 2014, celles qui ont échoué en 2016, celles de 2017 et début 2018 ont toutes buté sur le refus du patronat de prendre des mesures même minimales pour faire reculer la précarité. La CGT a porté l'exigence d'augmenter les cotisations patronales sur les contrats courts et sur les temps partiels, d'autres envisagent des bonus-malus (« malus » sur les contrats courts mais baisses des cotisations au-delà d'une certaine durée de contrat).

De plus, le patronat joue un double jeu : il proteste comme nous contre la confiscation de l'autonomie de la négociation, et de l'autre côté le nouveau Président du Medef, Geoffroy Roux de Bezieux, assène, dès la rentrée, qu'il faut revoir tout le système d'assurance chômage, dans une visée tout aussi libérale, et l'idée de baisser les droits et de sanctionner les chômeurs. Le patronat regarde aussi avec envie les contrats « zéro heure » britanniques et les mini-jobs allemands, qui ne sont ni plus, ni moins que du travail à la tâche.

Quels sont les dangers pour les droits des allocataires à l'assurance chômage ?

La loi « liberté de choix de son avenir professionnel », promulguée le 5 septembre, prévoit un nouveau processus. Il avait commencé par la suppression des cotisations salariales, totale au 1^{er} octobre 2018, sauf pour quelques cas particuliers. **Nous avons dénoncé dès le départ le passage d'un système ouvrant des droits basés sur la cotisation à une logique d'assistance basée sur la CSG, donc l'impôt.**

La nouvelle loi prévoit un cadrage politique et financier des négociations, qui ne donne pratiquement aucune marge de manœuvre. Elle institutionnalise encore plus le chantage à la dette, qui n'est ni une fatalité ni un danger en soi, mais le fruit de décisions prises par les gestionnaires majoritaires de l'Unedic depuis les années 2000.

La lettre de cadrage, envoyée le 25 septembre, annonce la nécessité de baisser les droits de 3,9 milliards d'euros sur 3 ans (1 à 1,3 en moyenne annuelle) sur 39 milliards d'allocations versées.

En outre, il est envisagé de transférer les 2,4 milliards d'euros de l'ASS (Allocation Spécifique de Solidarité, allocation d'un montant proche du RSA mais qui intervient sous condition en fin de droits) sur le régime d'assurance chômage.

Pour ne pas risquer un refus d'entrer en négociation du Medef et de certaines organisations syndicales, cela doit être traité de façon « non obligatoire ».



Le gouvernement reparle de dégressivité des allocations, et pas seulement pour les cadres. Mais aussi de sanctions accrues pour obliger les salariés à accepter des emplois dégradés. On a vu Macron faire la leçon à un jeune horticulteur au chômage, envoyé chercher du travail à temps partiel dans « l'hôtellerie » à Montparnasse. Même les études libérales montrent que la dégressivité a eu un effet négatif, en poussant les plus qualifiés à se rebattre sur des offres d'emploi en dessous de leurs demandes, conduisant les moins qualifiés à ne rien trouver.

← Que propose la CGT ?

Un droit au travail, un revenu de remplacement pour toutes celles et tous ceux qui en sont privés.

Cela passe par l'égalité salariale femmes/hommes, par la prise en compte de la situation des primo-arrivants, notamment les jeunes sortant des études, par des mesures pour les seniors, pour les chômeurs de longue durée.

Nos propositions peuvent être financées par la remise à plat des exemptions et exonérations de cotisations qui assèchent le financement de la toute la protection sociale (sécurité sociale, retraites complémentaires comme assurance chômage). Nous revendiquons le déplafonnement des cotisations sur les plus hauts salaires (au-delà de 13.000 euros mensuels).

Pour lutter contre la précarité sous toutes ses formes, nous développons nos propositions de surcotisations sur les contrats en CDD et sur les CDI à temps partiels imposés.

Que ce soit au cours d'une négociation avec le patronat ou dans un bras de fer avec le gouvernement, il nous faut développer le rapport de force qui manque pour faire valoir les droits des privés d'emploi. Les négociations dans les branches professionnelles lèvent le voile sur l'organisation de la flexibilité voulue par le patronat. La question de l'assurance chômage peut être travaillée en amont, par la lutte contre la précarité sous toutes ses formes.

La manifestation du 1^{er} décembre des privés d'emploi doit devenir une étape pour nous mobiliser toutes et tous contre la précarité, le chômage et pour le respect du Droit au travail !

Ne dites plus ...

MAIS QUE FAIT *la*
cgt?

FAITES-LA!

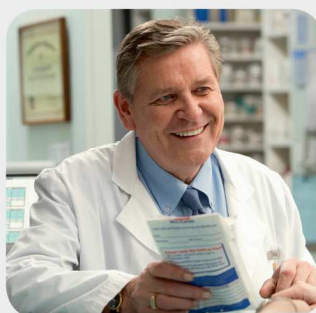


**L'avenir
appartient
à ceux**



qui LUTTENT

PROFESSIONNELS
DES MÉTIERS DE
SERVICES,
VOUS PASSEZ TOUT
VOTRE TEMPS
À PRENDRE SOIN
DES AUTRES.



ET VOUS ?
QUI PREND SOIN
DE VOUS ?

Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers de la santé, du conseil, de la restauration, de l'hôtellerie, du transport, et des commerces de proximité que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. KLESIA, au service des entreprises de service depuis plus de 65 ans.

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES